

au fil de la vie

Mars 2023

Accompagner les familles

Dossier

LES MÉTIERS FUNÉRAIRES : UNE VÉRITABLE VOCATION

L'Union

CAHIER SPÉCIAL ÉDITÉ PAR NEWSMASTER
CONTENT MARKETING AGENCY



Pompes funèbres | Marbrerie | Chambre funéraire | Contrats obsèques

Prévoir et organiser ses obsèques à l'avance
pour **APAISER** ceux qui restent ...

16, avenue du Général Leclerc à SUIPPES - **03 26 70 11 96**

Dossier

ILS ONT CHOISI LES MÉTIERS DU FUNÉRAIRE, L'ENGAGEMENT D'UNE VIE

Ils génèrent beaucoup de fantasmes, de questions et de légendes. Pourtant les professionnels des Pompes Funèbres sont des gens comme nous, qui ont décidé de consacrer leur vie à accompagner les familles et à prendre en charge une mission indispensable. Un métier difficile mais qui leur apporte beaucoup d'émotions et de gratitude au quotidien.

Souvent, quand on les rencontre pour la première fois, on s'en souvient toute notre vie. Les entrepreneurs de Pompes Funèbres aiment leur travail et le font avec beaucoup de cœur et d'engagement ; avec fierté même. Ils côtoient la mort au quotidien et ont à cœur d'accompagner au mieux les familles dans cette épreuve. Chaque jour, ils doivent trouver les mots au moment du départ, rassurer ceux qui restent sur ce qu'il advient d'un corps qu'on a tant aimé, et d'organiser des adieux dans le respect de chacun. Ce sont eux qui recueillent les anecdotes de famille, qui vont servir à organiser une cérémonie et parfois à gérer les situations délicates autour d'un dernier hommage.

UNE MISSION DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE.

Pendant des siècles, le deuil était d'abord une affaire d'église. C'est souvent au charpentier du village qu'on confiait la fabrication du cercueil, et les quelques sans abris faisaient parfois office de porteurs pour emmener les gens dans leur dernière demeure. Le Curé du village connaissait par cœur les gestes, les familles elles-mêmes portaient le deuil selon un rite immuable et la mort, à l'époque, faisait bien plus qu'aujourd'hui partie de la vie. Cette époque est révolue, le monde a changé. Aujourd'hui dans les grandes villes, on vit rarement avec ses parents ou ses grands-parents. La religion a peu à peu quitté les foyers et au fil



« Pourquoi AU FIL DE LA VIE ? »

La mort reste un sujet tabou et sensible, et pourtant elle nous concerne tous et fait partie intégrante de la vie.

58 % des français ne disposent pas d'un niveau d'informations et de connaissances suffisants pour gérer les obsèques.

Forte de ces constats, l'équipe Rossel Conseil Nécrologie vous donne 3 nouveaux rendez-vous cette année.

Riches d'informations autour de l'accompagnement des familles, vous trouverez des témoignages de professionnels du funéraire, également des informations liées à l'organisation des obsèques, l'anticipation, la prévoyance, ainsi que des nouvelles tendances.

Découvrez notre premier volet au travers de ces pages !

L'ÉQUIPE ROSSEL CONSEIL NÉCROLOGIE



Publi-communicaté

“

Quand une famille se retrouve confrontée à l'épreuve du deuil, nous proposons systématiquement la diffusion d'un avis de décès dans le journal de L'union ainsi que sur le site www.libramemoria.com

Au-delà d'informer facilement et très largement la communauté de la disparition de cet être cher, cette solution permet de recueillir des hommages et des condoléances. Ce service est très apprécié des familles qui y voient un véritable espace de recueillement.

”

Témoignage de Pompes Funèbres Marnaises

Partagez et honorez le souvenir d'un être cher en publiant un avis de Messe - Pensée - Anniversaire sur notre site d'avis en ligne : www.libramemoria.com



Nous vous accompagnons
au **0811 900 901**
(coût d'un appel local)



des déménagements, elle semble loin l'église de notre enfance. Sans parler des corps qu'il faut parfois rapatrier à plusieurs centaines de kilomètres, du recours à la crémation qui gagne du terrain, de ces cimetières où l'on va de moins en moins se recueillir. Aujourd'hui, on ne va plus chez son menuisier pour un cercueil, ni chez un marbrier pour une sépulture, c'est à la pompe funèbre que revient le soin d'organiser la cérémonie, de mettre à la disposition des proches une chambre funéraire et bien sûr de se charger des démarches indispensables.

Avec les mentalités qui évoluent, les Pompes Funèbres doivent s'adapter aux nouvelles envies, et aux nouvelles façons de témoigner un hommage. Elles sont nombreuses à proposer un accompagnement de plus en plus personnalisé. Ce qui explique souvent les différences de tarifs ou de réputation, pour des entreprises qui exercent parfois depuis plusieurs générations.

DES ENTREPRISES QUI ÉVOLUENT AVEC LES MENTALITÉS.

De nos jours, on voit apparaître des Pompes Funèbres qui cherchent à proposer un service différent. C'est ainsi que sont apparues dans certaines villes des Pompes Funèbres "moins coûteuses" mais également des entreprises qui ressemblent plus à des

magasins d'aménagement intérieur qu'à des centres funéraires.

Ambiance plus intimiste, urnes cinéraires présentées comme des vases, des cadres, une ambiance plus familiale...

On trouve également des Pompes Funèbres qui proposent des services tournés vers l'environnement, en proposant par exemple des cercueils en carton ou des cérémonies plus originales afin de correspondre aux goûts et aux valeurs du défunt. Finalement, les Pompes Funèbres s'adaptent de plus en plus à l'évolution des mentalités et de notre société.

DES POMPES FUNÈBRES... QUI NE RESSEMBLENT PLUS À DES POMPES FUNÈBRES.

L'enseigne de Pompes Funèbres, tenue par Anissa, passe parfois pour un magasin d'aménagement intérieur ou décoration vue de l'extérieur. Maquette de bateau, urnes colorées en vitrine...

Ce lieu représente bien la nouvelle tendance du secteur avec des ambiances qui tiennent plus compte des envies de chacun et acceptent d'organiser des obsèques sur-mesure à l'heure où les rites religieux perdent du terrain.



POMPES
FUNÈBRES

Schlichka

Un accompagnement
sur-mesure

POMPES FUNÈBRES
MONUMENTS FUNÉRAIRES
PERSONNALISÉS
CONTRAT OBSÈQUES



LE CHOIX
FUNÉRAIRE

ZA Les Prés Julien - PIERRY - 03 26 55 38 38
10, place des Martyrs - ÉPERNAY - 03 26 55 26 30



PORTRAIT D'UN PASSIONNÉ.

René n'était pas du tout destiné à la profession d'entrepreneur funéraire. La vocation lui est venue dans les années 90 en assistant à des obsèques à titre personnel. Ce qui aurait dû n'être qu'un souvenir triste s'est transformé chez lui en mission à remplir. Il a ainsi décidé de créer sa propre entreprise de Pompes Funèbres avec pour maître-mot le respect dû aux défunts et à leurs familles. Un soin tout particulier de chaque détail qu'il s'attache à garantir aux riches comme aux pauvres, à travers ses multiples enseignes. Aujourd'hui sa société est l'une des entreprises de Pompes Funèbres les plus importantes de son secteur, en gardant toujours comme priorité ces notions de respect qui, d'après lui, font toute la noblesse du métier.

UN MÉTIER QU'ON APPREND À AIMER... AVEC LE TEMPS.

Quand on pose la question à un agent funéraire, ce métier est rarement une vocation depuis l'enfance. Pour certains, c'est souvent à la suite d'un deuil que l'envie naît de travailler dans ce type d'entreprise, où les valeurs humaines sont essentielles.

Pour d'autres, qui se retrouvent dans ces métiers par tradition familiale, il arrive que le goût du métier vienne avec le temps.

Pour beaucoup de professionnels, c'est le soulagement des familles qui constitue leur vraie motivation.

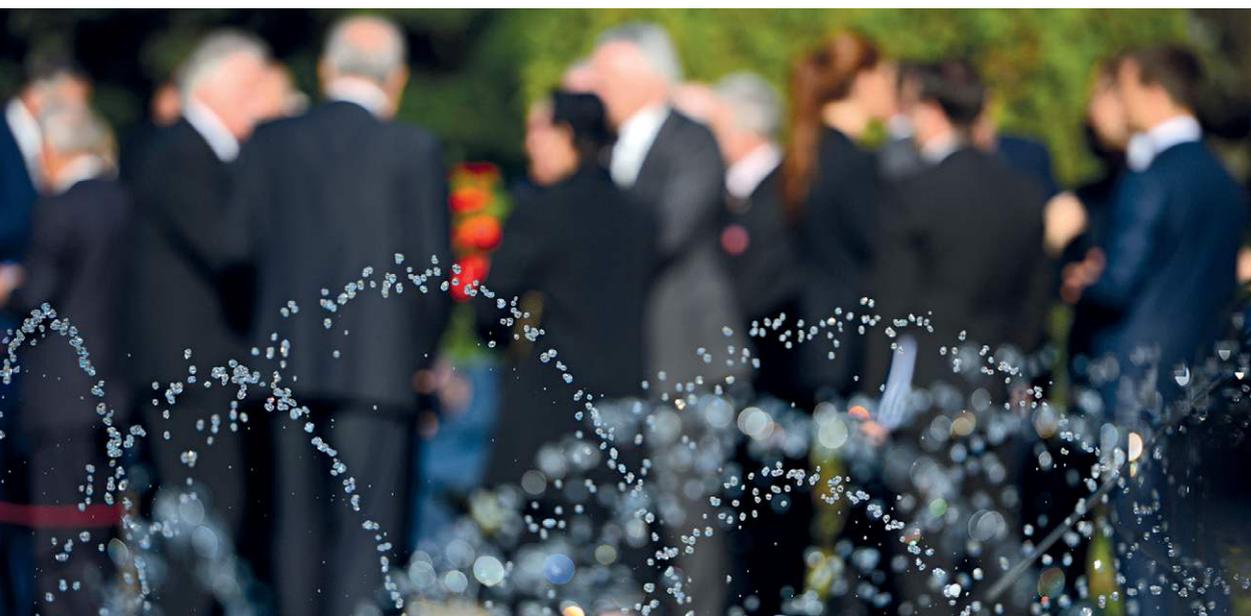
Le sentiment d'être utiles aux autres. Un regard soulagé, un merci murmuré à la fin d'une cérémonie, un petit mot sont parfois les plus belles récompenses pour ces professionnels qui, au quotidien, ont la lourde tâche d'accompagner des familles qui souffrent. ■



TÉMOIGNAGE

Gisèle, professionnelle de Pompes Funèbres :

« Avec mon mari nous gérons une entreprise de Pompes Funèbres. Ma fille a souhaité rejoindre la société il y a 3 ans mais n'a pas supporté la douleur des familles et a préféré changer de métier. C'est une activité où il faut savoir prendre de la distance, même si on ne peut pas être insensible aux douleurs des familles, surtout quand il s'agit d'enfants ou de jeunes personnes. Avant, j'étais institutrice, et il faut finalement les mêmes qualités pour travailler dans les Pompes Funèbres : savoir prendre le temps, être toujours disponible, savoir s'adapter aux gens... Par exemple, quand on reçoit une famille avec peu de moyens, c'est important de leur expliquer que le respect est le même et qu'il est possible de les accompagner aussi bien ».



POMPES FUNÈBRES MARBRERIE CONTRATS OBSÈQUES

**Où souscrire votre
contrat obsèques ?
CHEZ NOUS**



MARBRE & POMPES FUNÈBRES

Traxler & Fils

REIMS

454 avenue de Laon

03 26 09 07 98

DON D'ORGANE : TOUS DONNEURS... SAUF SI ON REFUSE !

Depuis 6 ans, la Loi établit le principe du consentement présumé dans le cadre du don d'organes. Cela signifie que chacun d'entre nous, au moment de son décès, peut devenir donneur d'organe et participer à sauver une vie, sauf si l'on a manifesté son refus de son vivant.

Chaque année, près de 5 000 personnes bénéficient d'un don d'organe, pourtant le sujet reste tabou et il est important d'en parler à ses proches pour faire part de ses volontés.

UN REGISTRE POUR LES PERSONNES QUI S'OPPOSENT AU PRÉLÈVEMENT.

Si tout le monde est présumé d'accord, il est possible de s'opposer au don d'organes pour soi-même à condition de s'inscrire sur le Registre National des Refus. Cette démarche, qui peut s'effectuer en ligne ou par courrier, empêche tout prélèvement d'organe, puisque ce fichier national est systématiquement consulté avant chaque prélèvement.

L'IMPORTANCE D'EN PARLER.

Même si pour les équipes médicales cela n'a rien d'obligatoire, quand elles



demandent aux familles leur avis sur le prélèvement d'organes, c'est souvent la même réponse qui revient : « on en a jamais parlé ». D'où l'importance de faire connaître à ses proches son avis sur cette question délicate. Cette simple

démarche permet à la famille de vivre bien plus facilement le prélèvement, le cas échéant, et permet en outre de sauver de nombreuses vies, puisqu'un donneur peut aider jusqu'à 10 malades à retrouver une vie meilleure. ■

ALEXANDRE, 27 ANS, SAUVÉ PAR UNE GREFFE !

Alexandre était atteint de la mucoviscidose. Une maladie parfois mortelle et qui s'attaque au poumon. En 2017, il reçoit une double greffe des poumons qui lui permet de retrouver une vie normale. Depuis, ce jeune est devenu un sportif accompli, qui a participé à l'épreuve Ironman, plonge en apnée ou participe au marathon de Paris. Pour lui finies les hospitalisations, les séances de kiné... Comme il le dit si bien « cette personne vit en moi et je remercie infiniment, lui et sa famille ». Il souligne d'ailleurs que dans la vie, on a beaucoup plus de chances de recevoir un organe que d'en donner un !

OFFRIR SON CORPS À LA SCIENCE : LE CADEAU D'UNE VIE

Le don du corps à la science est une démarche très personnelle et concerne environ 3 000 personnes chaque année. Elle consiste à offrir son corps, en cas de décès, à un organisme de recherche ou d'éducation, qui l'utilisera pour effectuer des expériences ou former par exemple de futurs médecins. Le don du corps à la science permet souvent aux futurs chirurgiens de s'exercer à certains gestes chirurgicaux ou à faire avancer la recherche face à certaines pathologies. Au moment du décès, le corps est généralement remis à la faculté de médecine qui en dispose selon ses besoins.

NON, LE DON DU CORPS N'EST PAS PAYANT.

Beaucoup de sites internet prétendent que le don du corps à la science peut entraîner des frais. Hors, depuis un décret d'Avril 2022 aucune somme ne peut être demandée au donateur ou à

sa famille, par exemple pour couvrir les frais de transport ou de crémation. Le don de son corps à la science est donc entièrement gratuit.

COMMENT DONNER SON CORPS À LA SCIENCE ?

Seules les personnes majeures et responsables (c'est à dire ne faisant pas l'objet d'une mise sous tutelle) peuvent donner leur corps à la science. Dans ce cas, il convient d'effectuer les démarches de son vivant, en s'adressant à un centre à proximité du domicile. L'établissement remet au demandeur un document d'information, l'informe des procédures et demande un consentement écrit. Suite à ces démarches, la personne recevra une carte de donneur qu'il faudra toujours avoir sur soi. À noter que la démarche est réversible : on peut à tout moment changer d'avis, et il suffit simplement de se débarrasser de sa carte de donneur pour annuler la procédure. ■



FACEBOOK, PAYPAL, RÉSEAUX SOCIAUX... QUELLES FORMALITÉS EN CAS DE DÉCÈS ?

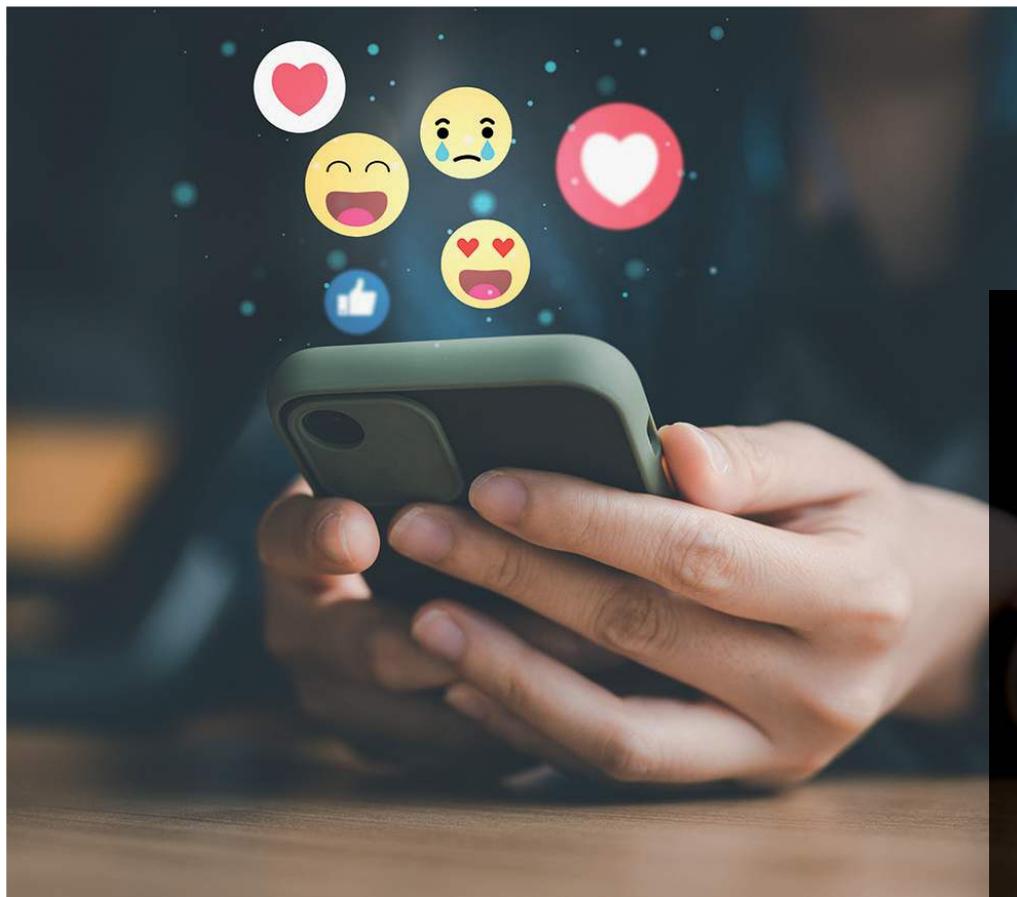
On y pense rarement mais en cas de décès, la vie continue... sur internet ! Et il peut être prudent de supprimer les comptes d'une personne décédée ou de les transformer en compte « mémoriels ». Plus délicat, certains sites comme PayPal détiennent des sommes d'argent qu'il paraît normal de récupérer dans le cadre d'une succession. Heureusement, la plupart des sites ont prévu une procédure simplifiée pour clôturer les comptes et certaines entreprises peuvent même s'en occuper à votre place.

COMMENT SUPPRIMER LES COMPTES ?

La meilleure chose à faire consiste d'abord à dresser l'inventaire des comptes existants. En fonction de la nature des comptes (Instagram, Facebook, PayPal...) la demande se fait directement en ligne ou par courrier. Généralement, il vous sera demandé une copie de l'acte de décès et vous devrez également justifier de vos liens avec la personne décédée. La plupart du temps on vous demandera un acte de notoriété disponible sur les sites des services publics et qui démontrera que vous êtes fondé à demander cette suppression.

Pour PayPal, comme il y a de l'argent en jeu, la démarche est un peu plus compliquée. Il faudra d'abord envoyer les pièces justificatives et PayPal étudiera la demande de clôture du compte. L'idéal est de fournir la copie de l'acte de décès, les coordonnées du notaire qui est chargé de la succession ou les pièces qui prouvent que vous êtes héritier.

Pensez également à joindre un courrier



précisant la destination des fonds qui devront être versés sur le compte bancaire du défunt (joindre un RIB à votre demande).

QUI DÉCIDE ?

En cas de décès, il est possible que le défunt ait prévu dans son testament le sort réservé à ses différentes identités numériques. Dans le cas contraire, c'est aux héritiers de prendre la décision. Sur des sites comme Google (Google drive, Google Plus, Gmail...), il est possible que le défunt ait activé le service de gestion de compte inactif. Dans ce cas,

les comptes seront supprimés dans le délai demandé par la personne au moment des réglages du compte. Dans le cas contraire, il est toujours possible de demander la suppression du compte auprès de Google.

ET SI ON NE FAIT RIEN ?

Chaque entreprise dispose de ses propres règles en ce qui concerne la gestion des données enregistrées. La plupart ont intégré des procédures en cas de comptes inactifs, même s'il faut souvent plusieurs années pour qu'un compte inutilisé disparaisse vraiment

PARLER AVEC LES MORTS... C'EST (PRESQUE) POSSIBLE.

En 2017, l'entreprise Microsoft a déposé un brevet pour créer un chatbot : il s'agit d'un robot capable, en utilisant l'intelligence artificielle et les données personnelles du défunt et son historique, de générer des propos ou des paroles inspirées de la vie de cette personne. Quand on connaît les progrès technologiques et le volume des données collectées sur chacun d'entre nous, il y a de quoi se poser certaines questions sur les limites de la technologie. D'autant qu'aucun texte de loi n'encadre encore de tels outils. Raison de plus pour appliquer un principe de précaution et désactiver des comptes qui pourraient faire l'objet de vol d'identité ou de manœuvres frauduleuses.

des moteurs de recherche. Il peut être utile dans certaines circonstances de confier à un proche ses identifiants et mots de passe, à condition bien sûr que la confiance soit totale. Cela peut simplifier, le cas échéant, la suppression des comptes ou leur inactivation définitive. ■



Jesson Louis

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Entreprise indépendante et familiale transmise de Père en Fille depuis 1973
MAÎTRE ARTISAN THANATOPRACTEUR



- Organisation d'obsèques
- Démarches administratives
 - Contrats obsèques
- Tous travaux de cimetières
- Funérarium • Articles funéraires

Intervention 24 h/24 7 j /7
à domicile, maison de retraite, etc.
Permanence téléphonique 24 h/24 7 j /7

EURL Marie-Louise JESSON - 30, avenue Alfred Anatole Thévenet - 51530 MAGENTA - 03 26 54 54 38

OBSÈQUES PERSONNALISÉES : DES NOUVELLES FAÇONS DE DIRE ADIEU

Quand on demande aux gens ce qu'ils souhaiteraient pour leurs obsèques, la plupart répondent « quelque chose de simple ». Pourtant, une cérémonie d'adieu est un moment essentiel pour aider les proches à faire le deuil. Face à l'évolution des mentalités, il est désormais possible d'organiser une cérémonie un peu moins classique pour rendre hommage au défunt... Et ça ne coûte pas forcément plus cher.

BEAUCOUP DE POSSIBILITÉS... ET QUELQUES LOIS À RESPECTER.

Faire disperser ses cendres en mer, les placer dans une urne biodégradable qui se transforme en arbre, placer des cendres dans un bijou ou imaginer une stèle funéraire originale... Beaucoup de choses sont possibles en matière d'adieux, mais il y a quand même quelques lois à respecter et des autorisations à obtenir. Pour toutes ces démarches, le mieux est encore de s'adresser à une entreprise de Pompes Funèbres, sans avoir peur de partager ses envies. En principe, de nombreux professionnels sont heureux de pouvoir imaginer une cérémonie qui sort de l'ordinaire et se montrent généralement très attentifs aux volontés des familles.

UN DRESSCODE, UNE DÉGUSTATION DE VIN... POURQUOI PAS ?

Certains défunts ont parfois de drôles d'idées, à l'image de cette américaine

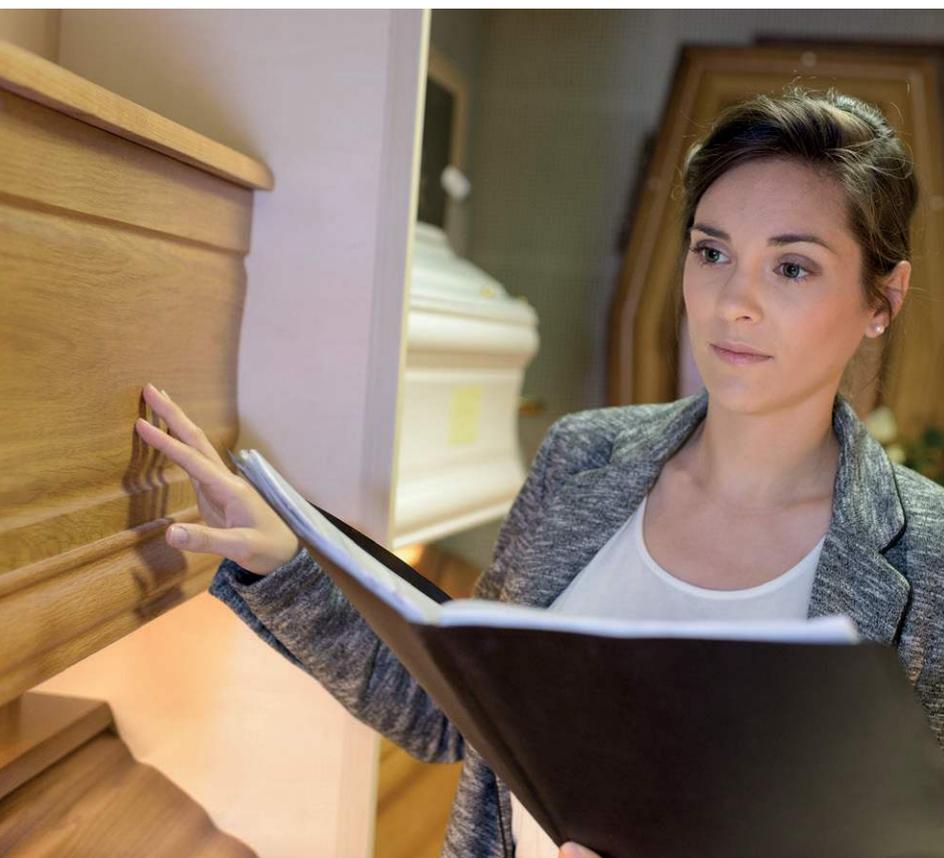


touchée par une grave maladie et qui avait souhaité que tous ses amis viennent à ses funérailles... Avec une chemise à fleurs !

Effet garanti au moment du dernier adieu. D'autres, plus près de nous, tiennent à faire de leur départ un moment de réunion entre amis, où il est possible de déguster, à la mémoire du cher disparu, un vin qu'il aimait particulièrement. L'idée est souvent la même : donner à la cérémonie une personnalité différente, plus en accord avec la personnalité de ceux qui partent... Et les goûts de ceux qui restent !

S'OCCUPER SOI-MÊME DE LA CÉRÉMONIE, C'EST POSSIBLE !

Lors d'une cérémonie, les Pompes Funèbres proposent souvent les services d'un maître de cérémonie pour prendre la parole et veiller au bon déroulement des obsèques. Toutefois, cela n'a rien d'une obligation : vous pouvez très bien vous occuper vous-mêmes de la cérémonie, en confiant simplement aux pompes funèbres les tâches « logistiques » comme la manipulation du cercueil ou l'accueil des proches. Il suffit d'en parler aux pompes funèbres et de s'assurer que la personne soit bien volontaire pour endosser ce rôle dans un moment si particulier. ■



LES CHAMPIONS DES CÉRÉMONIES ORIGINALS... OU BIZARRES !

ENTERRÉ AVEC SA MOTO.

Arnaud Migliorati était un motard acharné. En cas d'accident, il avait demandé à être inhumé avec sa moto... Et ce fut chose faite ! La moto a d'abord été dépolluée avant d'être placée dans un caveau double, au nord de Tours.

DES SUPERS OBSÈQUES !

Gary Pattison, un citoyen britannique, a quitté ce monde à 42 ans avec une demande très particulière. Il a tenu à ce que ses amis viennent à la cérémonie déguisés en super héros. Ils étaient 250, le jour venu, à respecter cette dernière volonté. Un adieu haut en couleurs !

IL CHANTE... LE JOUR DE SON ENTERREMENT.

Shay Bradley, ancien soldat de l'armée irlandaise, adorait faire des farces. Atteint d'une grave maladie, il a enregistré un message désopilant diffusé lors de l'inhumation. En pleine cérémonie, on l'entend distinctement demander à l'assistance de le laisser sortir du cercueil avant d'entamer une chanson. Un humour assez noir... Mais qui a eu le mérite de faire rire l'assistance !

ELLE DEMANDE AUX GENS DE SE SAOULER.

Quitte à organiser une cérémonie originale, autant anticiper ! C'est ce qu'a fait Lillian Droniak, une américaine de 92 ans, sur le réseau social Tik Tok. La mamie, en pleine forme, a exigé que les gens ne pleurent pas trop... Et qu'ils se saoulent après l'enterrement. « trinquez pour moi » précise-elle dans une vidéo qui a fait le buzz sur internet.